



HAL
open science

L'article A de l'"Encyclopédie" et le travail éditorial de Diderot

Gerhardt Stenger

► **To cite this version:**

Gerhardt Stenger. L'article A de l'"Encyclopédie" et le travail éditorial de Diderot. Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, 2023, 58 (58), pp.115-129. <10.4000/rde.7373>. <hal-04555510>

HAL Id: hal-04555510

<https://hal.science/hal-04555510v1>

Submitted on 5 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

L'article A de l'*Encyclopédie* et le travail éditorial de Diderot

Œuvre immense dans tous les sens du terme, la « forteresse » de l'*Encyclopédie*¹ fait l'objet de nombreuses tentatives d'approche depuis un siècle. Par les encyclopédistes qui l'ont faite comme Diderot et d'Alembert, Voltaire, Jaucourt ou Goussier ; par les sources auxquelles ils ont eu recours et leur utilisation ; par les thèmes comme la philosophie ou la langue commune, la musique, la médecine ou la chimie, par la description des arts et les planches, sans oublier, bien sûr, la bibliographie matérielle qui permet aux spécialistes de travailler sur un texte sûr². On n'a jamais essayé, à notre connaissance, de l'aborder par une suite d'articles sans aucun lien entre eux sauf celui, aléatoire, des lettres de l'alphabet. Les articles que nous nous proposons d'étudier dans les pages qui suivent ont seulement ceci en commun que leur adresse ne comporte qu'une lettre seule avant l'éventuel désignant : A, B, C, etc. Nous nommerons par commodité « article A », « article B », et ainsi de suite l'ensemble des entrées regroupées sous ces lettres, même s'il n'existe pas, à proprement parler, d'articles A, B ou C³. Nous avons limité pour l'essentiel notre investigation à l'article A, qui reflète en petit ce que l'*Encyclopédie* est en grand : y sont rassemblés un article philosophique, des articles faits d'emprunts divers, certains signés et d'autres anonymes, des renvois et enfin des interventions d'éditeur. En analysant les couches textuelles constitutives des différentes entrées de l'article A, nous assisterons de près aux pratiques de fabrication de l'*Encyclopédie*, du moins à ses débuts. Notre enquête nous mènera dans un deuxième temps à effectuer une comparaison avec d'autres articles semblables de l'*Encyclopédie*, qui aura pour résultat l'identification quasi certaine de quelques articles restés anonymes jusqu'alors.

A, a & a s. m. (*ordre Encyclopéd. Entend. Science de l'homme, Logique, Art de communiquer, Gramm.*) caractere ou figure de la premiere lettre de l'Alphabet, en latin, en françois, & en presque toutes les Langues de l'Europe.

On peut considérer ce caractere, ou comme lettre, ou comme mot.

I. A, en tant que lettre, est le signe du son *a*, qui de tous les sons de la voix est le plus facile à prononcer. Il ne faut qu'ouvrir la bouche & pousser l'air des poumons. [...]

A, mot, est 1. la troisieme personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir* [...] (I, 1a-2a).

¹ J. Proust, « Questions sur l'*Encyclopédie* », RHLF, 72, 1972, p. 52.

² La réussite la plus éclatante en ce domaine constitue l'*Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'Encyclopédie*, <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/> sous la direction d'un « collectif international doté de moyens puissants » appelé de ses vœux par Jacques Proust il y a cinquante ans (art. cité, p. 38).

³ Les références à l'*Encyclopédie* sont directement intégrées dans le texte. Pour les ouvrages anciens, voir la bibliographie en fin d'article.

Quiconque ouvre le volumineux tome I de l'*Encyclopédie* à la lettre A tombe tout d'abord sur l'article A, a & a flanqué de son majestueux désignant et signé par Du Marsais⁴. Tandis que l'*Inventaire* de Schwab, Rex et Lough⁵ attribue l'article depuis la vedette jusqu'à la signature (F) à Du Marsais, l'*ENCCRE* le divise en trois entrées distinctes : (1) les deux premiers paragraphes présentés comme anonymes ; (2) les treize paragraphes suivants sur le son et la lettre *a*, introduits par le chiffre romain I et également présentés comme anonymes ; (3) le reste de l'article sur le mot *a*, où la paternité de Du Marsais apparaît pour la première fois. Cette dernière partie sur le mot *a* aurait dû être introduite par le chiffre romain II. Cet oubli a eu comme conséquence d'ériger les deux parties principales en entrées séparées, « A, en tant que lettre » et « A, mot », alors qu'elles ne forment qu'un seul article, introduit par les deux paragraphes liminaires et chapeauté par la vedette d'adresse « A, a & a » et son désignant.

Premier article « philosophique » rédigé par Du Marsais⁶, sa facture devait profiter d'une attention particulièrement soutenue. Revu et corrigé par Diderot⁷ ~~ainsi que nous essaierons de le montrer dans les pages qui suivent~~, l'article manque cependant de cohérence. La raison en est que Diderot, en tant qu'éditeur, y a interpolé, ~~avec ou sans l'accord de l'auteur~~, plusieurs passages provenant soit du *Dictionnaire de Trévoux* soit de la *Cyclopaedia* de Chambers. Il suffit de parcourir l'ensemble des contributions de Du Marsais pour se convaincre qu'une autre personne que lui – Diderot dans sa fonction d'éditeur – a étoffé et quelque peu désagrégé son article. Du Marsais ne se sert jamais de Chambers et très rarement du *Trévoux*, il puise ses informations soit dans *Le Grand dictionnaire historique* de Moréri, soit dans des ouvrages savants généralement cités dans le texte. Un érudit de sa trempe n'avait pas besoin de recourir aux dictionnaires ordinaires, c'est Diderot qui s'en est chargé à sa place.

Du Marsais commence par considérer l'A « en tant que lettre » : c'est le signe du son *a*, le plus facile à prononcer étant donné qu'il « ne faut qu'ouvrir la bouche & pousser l'air des

⁴ Il figure également en bonne place dans l'édition de ses *Œuvres* (t. IV, p. 3-15).

⁵ Richard N. Schwab, Walter E. Rex et John Lough, *Inventory of Diderot's Encyclopédie*, SVEC, 83, 1971, p. 18.

⁶ Dans la troisième *Addition* à la *Lettre sur les sourds et les muets*, Diderot appelait son auteur « le premier de nos grammairiens » et « en même temps un de nos meilleurs métaphysiciens », ajoutant que c'est « par l'application de la métaphysique à la grammaire, qu'il excelle » (DPV, IV, 212-213).

⁷ La page de titre de l'*Encyclopédie* a clairement défini les rôles respectifs de deux éditeurs. Diderot y apparaît en première place en tant qu'éditeur général, tandis que la fonction éditoriale de d'Alembert est explicitement liée à la « partie mathématique ».

poumons » (I, 1a)⁸. Se référant aux grammaires hébraïques de Masclef et Houbigant⁹, il met ensuite en évidence que la lettre A ne vient pas de l'*aleph* des Hébreux mais de l'*alpha* des Grecs. C'est alors que Diderot intercale l'opinion d'un lexicographe espagnol du XVII^e siècle, Sebastián de Covarrubias, selon laquelle garçons et filles font entendre différents sons à leur naissance :

Quelques Auteurs (Covarrubias) disent, que lorsque les enfans viennent au monde, les mâles font entendre le son de l'*a*, qui est la premiere voyelle de *mas*, et les filles le son de l'*e*, premiere voyelle de *femina* : mais c'est une imagination sans fondement. Quand les enfans viennent au monde, & que pour la premiere fois ils poussent l'air des poumons, on entend le son de différentes voyelles, selon qu'ils ouvrent plus ou moins la bouche. (I, 1a-b)

Ce propos d'ordre purement anecdotique aurait dû trouver sa place au tout début de la première partie, où il était question de la prononciation du son *a*. Il provient sans doute de la *Cyclopaedia* où Chambers rapporte au début de l'article, immédiatement après avoir affirmé que le son *a* était le plus simple à prononcer : *Covarrubias, refining on this sentiment of Scaliger, observes, very gravely, that the first sound puts forth by boys is A; but that girls first put forth E; each pronouncing the initial letter of the name of the first parent of its respective sex. — Dr. Littleton, setting Adam aside, makes the one speak the final, and the other the initial letter of the mother of mankind, EvA*¹⁰. Contrairement au *Trévoux* qui se borne à citer le seul Covarrubias¹¹, Chambers mentionne le nom de trois auteurs différents, ce qui a amené Diderot à attribuer cette thèse extravagante à « quelques auteurs », dont Covarrubias [*sic*]. Pour réfuter l'opinion ridicule du lexicographe espagnol, rendue carrément absurde par le traducteur anonyme de la *Cyclopaedia*¹², Diderot s'appuie, au risque de se répéter, sur l'observation initiale de Du Marsais concernant la prononciation du son *a*.

⁸ Du Marsais décrit longuement la « mécanique de la voix » dans l'article CONSONNE (IV, 52a-53a). Rappelons qu'il avait publié dans le *Mercur de France* d'octobre 1744 une « Dissertation sur la prononciation et sur l'orthographe de la langue française ».

⁹ Voir en particulier F. Masclef, *Grammatica hebraïca*, p. 197-198.

¹⁰ E. Chambers, *Cyclopaedia*, article A. t. I, n. p. En effet, on lit dans le *Tesoro de la Lengua Castellana o Española* : *Y así es la primera que el hombre pronuncia en naciendo, salvo que el varón como tiene más fuerça dize A, y la hembra E; en que parece entrar en el mundo lamentándose de sus primeros padres Adán y Eva* (article A, n. p.).

¹¹ Voir le *Dictionnaire universel*, t. I, col. 2.

¹² Faut-il y voir une trace du premier traducteur, John Mills, auquel Fréron avait attesté en 1753 dans ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (t. VIII, p. 315) une connaissance plutôt médiocre du français ? Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, Diderot ne disposait pas chez lui d'un exemplaire de la *Cyclopaedia*, comme il en ressort des lettres inédites à Le Breton de fin 1754 et début 1755. Voir DPV, XXVIII, 149 et 152.

Après cette anecdote destinée à mettre les rieurs de son côté, Diderot continue par une courte remarque concernant le genre grammatical de la lettre *a*. Elle provient directement du *Trévoux*¹³ et paraît fort mal placée dans le contexte (nous sommes au milieu de la partie traitant du son de la lettre *a*) : « On dit un grand *A*, un petit *a* : ainsi *a* est du genre masculin, comme les autres voyelles de notre Alphabet » (I, 1b). Après quoi, l'article continue par des observations sur la quantité vocalique du son *a* en français, empruntées, comme Du Marsais ne manque pas de le signaler, au « *Traité de la Prosodie de M. l'Abbé d'Olivet* ». Ayant terminé avec le son *a*, l'article passe à son écriture : « Les Romains, pour marquer l'*a* long, l'écrivirent d'abord double, *Aala* pour *Ala* ; c'est ainsi qu'on trouve dans nos anciens Auteurs François *aage*, &c. Ensuite ils insérèrent un *h* entre les deux *a*, *Ahala*. Enfin ils mettoient quelquefois le signe de la syllabe longue, *āla* » (I, 1b). Nous sommes en présence d'une deuxième interpolation de la part de Diderot, entièrement démarquée de la traduction de Chambers¹⁴, qui a lui-même puisé ses informations dans le *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* de Pierre Danet¹⁵. Cette nouvelle interpolation est placée plus judicieusement que la précédente, car Du Marsais continue par une considération importante sur l'écriture de l'*a* long en français :

On met aujourd'hui un accent circonflexe sur l'*a* long, au lieu de l'*s* qu'on écrivoit autrefois après cet *a* : ainsi au lieu d'écrire *mastin*, *blasme*, *asne*, &c. on écrit *mâtin*, *blâme*, *âne*. Mais il ne faut pas croire avec la plupart des Grammairiens, que nos Peres n'écrivoient cette *s* après l'*a*, ou après toute autre voyelle, que pour marquer que cette voyelle étoit longue¹⁶ ; ils écrivoient cette *s*, parce qu'ils la prononçoient, & cette prononciation est encore en usage dans nos Provinces méridionales, où l'on prononce *mastin*, *testo*, *besti*, &c. (I, 1b)

Ce passage peut être attribué sans aucun doute au grammairien, car ses arguments en faveur de la prononciation du *s* après une voyelle réapparaissent avec force dans son article ACCENT¹⁷.

¹³ *Dictionnaire universel*, t. I, col. 3. Il va de soi qu'on ne trouve pas cette remarque dans un dictionnaire anglais.

¹⁴ Mis à part la référence à « nos anciens Auteurs François » destinée à dissimuler l'emprunt caché à Chambers. On lit dans la *Cyclopaedia : The Romans laid a mighty stress on their A; and distinguished exactly, both in writing and speaking, when it was short. To denote it long, they first wrote it double, Aala, for Ala; which not being enough, they inserted an h between them, Ahala: at length they fell to the common long accent Āla* (article A).

¹⁵ Voir P. Danet, *Dictionarium antiquitatum romanarum et graecarum*, p. 1.

¹⁶ Cf. par exemple d'Olivet, *Traité de la prosodie française*, p. 29.

¹⁷ « Ces mots, qui sont aujourd'hui ainsi accentués, furent d'abord écrits avec une *s*, *beste* ; on prononçoit alors cette *s* comme on le fait encore dans nos Provinces méridionales, *beste*, *teste*, &c. dans la suite on retrancha l'*s* dans la prononciation, & on la laissa dans l'écriture ; parce que les yeux y étoient accoûtumés, & au lieu de cette *s*, on fit la syllabe longue, & dans la suite

À la fin de la première partie consacrée au son et à l'écriture de la lettre *a*, l'article passe brusquement à une remarque qui n'a rien à voir avec ce qui précède et ne peut être attribuée qu'à Diderot :

L'*a* chez les Romains étoit appelé *lettre salulaire* : *littera salutaris*. Cic. Attic. ix. 7 parce que lorsqu'il s'agissoit d'absoudre ou de condamner un accusé, les Juges avoient deux tablettes, sur l'une desquelles ils écrivoient l'*a*, qui est la première lettre d'*absolvo*, & sur l'autre ils écrivoient le *c*, première lettre de *condemno*. Voyez A, signe d'absolution ou de condamnation. Et l'accusé étoit absous ou condamné, selon que le nombre de l'une de ces lettres l'emportoit sur le nombre de l'autre. (I, 1b-2a)

Ce paragraphe est bizarre à plusieurs titres. Premièrement parce qu'il fait double emploi avec l'article annoncé dans le renvoi. Deuxièmement, parce que la vedette du renvoi ne correspond pas exactement à celle qui a été effectivement retenue. Troisièmement, parce que, sans tenir compte de l'interpolation de Diderot ni de l'article de l'abbé Mallet, Du Marsais mentionnera la lettre salulaire dans son article C, *c*, (*Gram.*) avec un renvoi à Asconius Pedianus (II, 474a)¹⁸. Quatrièmement, parce que la référence à Cicéron est erronée. Dans les *Lettres à Atticus*, livre IX, lettre 7, Cicéron a écrit, mais dans un contexte complètement différent : *Sic ergo habeto, salutaes te mihi litteras misisse*¹⁹. Un dernier point : alors que Chambers – et Mallet et Du Marsais à sa suite – mentionne trois tablettes (pour A, C et N.L.)²⁰, Diderot, par négligence, n'en mentionne que deux, ce qui est contraire à toutes les sources anciennes : Du Marsais n'aurait jamais commis cette bourde-là !

La première partie de l'article se termine enfin par quelques observations qualifiées d'utiles, dont deux qui se contentent de renvoyer, on se demande pourquoi, à d'autres articles de l'abbé Mallet :

1. L'*a* chez les Grecs étoit une lettre numérale qui marquoit *un*. Voyez A, lettre numérale.
2. Parmi nous les Villes où l'on bat monnaie, ont chacune pour marque une lettre de l'alphabet : cette lettre se voit au revers de la pièce de monnaie au-dessous des Armes du Roi. A est la marque de la monnaie de Paris. Voyez A numismatique.

on a marqué cette longueur par l'accent circonflexe. Cet accent ne marque donc que la longueur de la voyelle, & nullement la suppression de l'*s* » (I, 67b). Voir aussi l'article E, *Enc.*, V, 184b.

¹⁸ La citation latine se trouve dans *M. T. Ciceronis orationes quaedam selectae*, p. 473.

¹⁹ « Comprends que tu m'as envoyé des lettres salulaires ». C'est l'abbé Mallet qui donnera la référence exacte dans son article A, *signe d'absolution* (I, 4b) : *Oraison pour Milon*. Mallet a recours, ici comme dans l'article ABAQUE, à l'article de Nicolas Mahudel, « De l'origine et de l'usage des Jettons », *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et des belles-lettres. Tome cinquième*, Paris, Imprimerie royale, 1729, p. 262.

²⁰ *Three ballots were distributed to each judge, marked with the letters A for absolvo, C for condemno, and N.L. for non liquet, it is not clear* (article A).

3. On dit de quelqu'un qui n'a rien fait, rien écrit, qu'il n'a pas fait une panse d'*a*. *Panse*, qui veut dire *ventre*, signifie ici la partie de la lettre qui avance ; *il n'a pas fait la moitié d'une lettre*. (I, 2a)

Ces trois points, dont l'utilité nous semble toute relative (les deux premiers points font de nouveau double emploi avec les articles auxquels ils renvoient), n'ont pu être ajoutés que par l'éditeur Diderot, qui connaissait l'existence des entrées dont les vedettes, là encore, ne sont citées qu'approximativement. Le premier point tire probablement sa justification du fait que ni le *Trévoux* ni Chambers n'ont donné cette information (elle provient du *Grand dictionnaire historique* de Moréri). Le deuxième point trahit en réalité les négligences – forcément inévitables – de l'éditeur dans son travail d'harmonisation. Tandis que Diderot ne mentionne ici que la marque de la monnaie de Paris (et on verra plus loin pourquoi), Mallet citera aussi la marque de la ville de Metz (AA) dans son article. Quant au troisième point, il semble avoir été choisi quelque peu arbitrairement dans le *Trévoux*²¹. Le proverbe cité y voisine avec un autre, « ne savoir ni A ni B », que Diderot s'est gardé pour l'article B (*Enc.*, II, 2a)²².

La première partie terminée, nous passons au plat de résistance, la partie intitulée « A, mot », où Diderot s'est bien gardé d'intervenir. Première contribution originale à l'*Encyclopédie*, cette deuxième partie ne doit rien aux dictionnaires précédents ; seuls les trois points énumérés à la fin ainsi que la dernière phrase sont tirés de différents ouvrages²³.

L'article suivant, intitulé simplement A et non pourvu de désignant²⁴, inaugure la longue série d'entrées dues à l'abbé Mallet et à Diderot qui illustrent ce qu'Alain Cernuschi a appelé la « face cachée » de l'*Encyclopédie*²⁵ : A [*lettre numérale*], *symbolique*, *numismatique* ou *monétaire*, *lapidaire*, *lettre de suffrage*, *signe d'absolution*, *dans les Écrivains modernes*²⁶, *dans le calendrier Julien* et *A. D. épistolaire*. S'y ajoutent, dans un évident souci de surenchère lexicographique, les entrées *A *cognitionibus* et *A *curâ amicorum* qui semblent vouloir faire

²¹ *Dictionnaire universel*, t. I, col. 3.

²² Les quatre vers de l'épithaphe de Ménage ne proviennent pas du *Trévoux*, qui n'en cite que les deux premiers, mais du *Dictionnaire de la langue française* de Richelet (t. I, p. 1). Il s'agit de l'« Épithaphe de l'abbé Bonnet » (*Ægidii Menagii Poëmata*, p. 279).

²³ Voir P. Danet, *Dictionarium antiquitatum romanarum et graecarum*, p. 2 ; W. Robertson, *Thesaurus graecae linguae*, article A, n. p. ; C. Lancelot, *Le Jardin des racines grecques*, p. 3 ; *id.*, *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue grecque*, p. 53.

²⁴ Il s'agit de l'article A, *lettre numérale* annoncé dans le renvoi cité plus haut.

²⁵ « [...] la présence de la *Cyclopaedia* dans l'*Encyclopédie* a une face cachée au moins aussi importante que sa face visible, puisqu'il arrive très souvent qu'un article tout ou partie nourri de la traduction de Chambers ne porte aucune indication qui le révèle » (« La *Cyclopaedia*, un intermédiaire entre les *Mémoires* de l'Académie des sciences et l'*Encyclopédie* », RDE, 45, 2010, p. 132).

²⁶ Cet article a son équivalent dans l'article A, *among English writers* de la *Cyclopaedia*.

concurrence au *Dictionarium universale latino-gallicum* publié dans le dernier volume de chaque édition du *Trévoux*, *A proposition générale affirmative et *A, *signe des passions*, probablement une pique contre le *Trévoux*²⁷. Pour clore l'ensemble, une dernière entrée, attribuée par erreur à Antoine Louis, se contente de renvoyer à l'article ABRÉVIATION de l'abbé Mallet (là encore, le modèle en est le Chambers). L'enjeu de ce très long premier article A de l'*Encyclopédie*, qui s'étale sur huit colonnes et demi – presque deux fois plus que l'article correspondant du *Trévoux*²⁸ – est clair. Tout d'abord, soutenir la confrontation avec le dictionnaire des jésuites auquel il va immanquablement être comparé. Ensuite, montrer toute la supériorité de la nouvelle *Encyclopédie* par rapport au modèle toujours présent, rarement nommé. L'expansion pléthorique de la nomenclature de l'article A est destinée à impressionner le lecteur du tome I mais disparaît dès le volume suivant : à partir de la lettre B, la plupart des rubriques sont purement et simplement supprimées²⁹, d'autres sont intégrées dans les articles de grammaire de Du Marsais et ses successeurs. On trouvera ainsi B, (*Gramm.*), deux articles B sans désignants, *B, *en Écriture* ; C Le C, *c*, (*Gram.*) et C, *dans le Commerce* ; *D, (*Écriture.*), D, (*Gramm. &c.*), D, (*Antiquaire.*) *Hist. Anc.*, D, (*Comm.*) ; E, *E, e*, E, (*Écriture.*) ; F, (*Gramm.*), F, (*Écriture.*), F, (*Comm.*) ; G, (*Gramm.*), *G, (*Écriture.*) et ainsi de suite³⁰.

Parmi la quinzaine d'articles comprises sous la lettre A, certains appartiennent à des domaines précis et reviennent jusqu'au dernier volume de l'*Encyclopédie* : lettre numérale, numismatique, commerce, écriture. Le début du premier, qui n'a pas de désignant ni de domaine mais était appelée A, *lettre numérale* dans le renvoi de Diderot, est un bel exemple de tous les articles qui relèvent, *in extenso* ou en partie, du dictionnaire de Chambers :

A, étoit une lettre numérale parmi les Anciens. Baronius rapporte des vers techniques qui expriment la valeur de chaque lettre de l'alphabet. Celui-ci,

Possidet A numeros quingentos ordine recto.

²⁷ Diderot y a exploité un extrait de la « Dissertation sur la récitation des tragédies anciennes » de l'abbé Vatry (*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et des belles-lettres*, p. 213-214) affirmant que le son *a*, très fréquent dans le dialecte dorien, y avait quelque chose de mâle et de nerveux. Le *Trévoux*, quant à lui, recommande de ne pas rendre la lettre *a* « trop fréquente dans une même période », car cette répétition « rend le discours rude & moins agréable » (t. I, col. 3).

²⁸ En comparaison, la lettre Y, également une lettre et un mot, n'a inspiré qu'à peine une colonne aux deux rédacteurs, Beauzée et Diderot (XVII, 661a).

²⁹ Certaines rubriques comme A. D. *épistolaire* ou *A, *signe des passions* n'avaient plus leur place dans les autres articles, mais Diderot, s'il l'avait voulu, en aurait trouvé d'autres pour les remplacer.

³⁰ Nous ne tenons pas compte ni des articles de musique de Rousseau ni des articles de chimie et de médecine.

marque que la lettre A signifioit *cinq cens* ; surmontée d'un titre ou ligne droite, de cette façon (\bar{A}), elle signifioit *cinq mille* (I, 4a).

Voici les deux sources d'où Mallet a tiré son article :

A was one of the numeral letters among the antients, and signified 500. — With a dash atop, \bar{A} , it stood for 5000. [...] Baronius gives us a set of antient technical verses, wherein the numeral value of each letter of the alphabet is expressed; whereof this is the first.

Possidet A numeros quingentos, ordine recto.

But we shall here observe, once for all, that it was not strictly among the antients that this use of numeral letters had place, as is commonly supposed³¹.

Cette lettre A étoit aussi chez les Anciens une lettre numérale qui signifioit 500 comme on le voit dans Valerius Probus. Voyez sur ces prétendues lettres numérales ce qu'on en a remarqué sur la lettre *e*³². Il y a des vers anciens rapportés par Baronius, qui marquent les lettres significatives des nombres, dont le premier est :

Possidet A numeros quingentos ordine recto

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au-dessus de l'A, il signifioit cinq mille³³.

Alors que la plus grande partie de l'article de Mallet provient directement de Chambers, la dernière phrase a été empruntée au *Dictionnaire de Trévoux*. En revanche, la deuxième partie de l'entrée est entièrement tirée de la *Cyclopaedia* :

Les Anciens proprement dits ne firent point usage de ces lettres numérales, comme on le croit communément. Isidore de Séville qui vivoit dans le septieme siecle assure expressément le contraire ; *Latini autem numeros ad litteras non computant*. Cet usage ne fut introduit que dans les tems d'ignorance. M. Ducange dans son Glossaire explique au commencement de chaque lettre quel fut cet usage, & la plupart des Lexicographes l'ont copié sans l'entendre, puisqu'ils s'accordent tous à dire que l'explication de cet usage se trouve dans Valerius Probus, au lieu que Ducange a dit simplement qu'elle se trouvoit dans un Recueil de Grammairiens, du nombre desquels est Valerius Probus. (I, 4a)³⁴.

Comme on le voit, l'utilisation des lettres numérales par les Romains est fortement contestée dès la lettre A par Chambers et par le *Trévoux*. Pour l'instant, et jusqu'à la lettre D, l'*Encyclopédie* continue la rubrique « lettre numérale » à l'instar de la *Cyclopaedia*, quoique sous une forme légèrement différente. Contrairement aux dictionnaires de *Trévoux* et de

³¹ *Cyclopaedia*, article A.

³² Remarque ajoutée dès 1704 dans les « Additions à la lettre A » à la fin du premier volume et qui contredit quelque peu, ou du moins nuance le reste du paragraphe.

³³ *Dictionnaire universel*, t. I, col. 3.

³⁴ Chambers a emprunté son information à l'article *E* du *Trévoux* (t. II, col. 1448).

Chambers qui citent dans leurs articles respectifs le vers « technique » correspondant de Baronius, celui de Moréri n'en fait aucune mention, ni dans l'article B ni dans les suivants, et les articles de l'*Encyclopédie* non plus. À partir de C, la rubrique est directement intégrée dans les articles de grammaire. Apparemment Diderot n'a plus jugé utile d'en faire des articles à part, et Du Marsais s'est acquitté de sa tâche avec plus ou moins de zèle. Dans l'article D, la rubrique D, *lettre numérale* cite longuement un extrait du *Lexicon philologicum* de Martinius³⁵, mais elle est absente dans les articles E et F. La raison en est peut-être à chercher du côté de la *Cyclopaedia* de Chambers où l'article E contient l'avertissement suivant : *But it has already been observed, that this use of numeral letters was unknown among the antients*. Diderot a-t-il signifié à Du Marsais de cesser la rubrique ? Après le décès du grammairien, c'est Doucet et Beauzée d'abord, puis Beauzée tout seul qui prennent en charge les articles de grammaire à partir de la lettre G. C'est alors que les vers « techniques » de Baronius font de nouveau leur apparition : ils proviennent sans aucun doute possible du dictionnaire de Chambers³⁶, qui continue la rubrique « lettre numérale » malgré son avertissement, et il en sera de même des lettres I à P, à l'exception du H et du M. Les vers disparaissent définitivement à partir de la lettre Q ; il est vrai qu'entre-temps Jaucourt s'est chargé de l'essentiel du travail éditorial.

Encore un mot concernant la rubrique « lettre numérale ». Dans la lettre B, elle est suivie des anciennes rubriques « lapidaire » et « symbolique »³⁷, mais aucune des trois n'est accompagnée de désignant explicite :

B, chez les Grecs & chez les Romains, étoit une lettre numérale qui signifioit le nombre deux quand elle étoit figurée simplement ; & avec un accent dessous *b*, elle marquoit deux mille chez les Grecs.

B, dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*. On y trouve *bixit* pour *vixit*, *berna* pour *verna* ; parce que les anciens, comme on l'a dit plus haut, employoient souvent le *b* pour l'*v* consonne.

Les Égyptiens dans leurs hiéroglyphes, exprimoient le *b* par la figure d'une brebis, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le bêlement de cet animal & le son de la lettre *b*. (G) (II, 2a).

Étant donné que la signature de Mallet apparaît à la fin du deuxième article, il n'y a aucune raison de ne pas lui attribuer le premier aussi. Voici le passage correspondant dans sa

³⁵ Voir M. Martinius, *Lexicon philologicum*, t. I, p. 289.

³⁶ La preuve qu'ils se servent de Chambers est qu'ils reproduisent la même erreur que leur modèle anglais à la lettre N. Au lieu de citer correctement le vers comme le fait par exemple le *Trévoux* (t. IV, col. 1082), ils écrivent *designat* au lieu de *demonstrat*. Voir *Enc.*, XI, 2a.

³⁷ Comme on le voit dans la citation ci-après, la rubrique est intégrée dans « lapidaire ». Elle réapparaît une dernière fois dans l'article D, (*Antiquaire*.) *Hist. Anc.* de Lenglet-Dufresnoy, puis disparaît complètement.

source, le dictionnaire de Moréri, où les trois paragraphes dont il est composé sont simplement inversés et réduits à deux :

On tient que les anciens Égyptiens exprimoient cette lettre dans leurs Hiéroglyphes par la figure d'une brebis, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le bêlement des brebis & le son de cette lettre.

B chez les Grecs est une lettre numérale, qui vaut deux, & quand il y a un accent au dessous, deux mille. B, dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*, *bixit*, pour *vixit*, *berna* pour *verna*³⁸.

Revenons à l'article A. Après l'entrée A, *lettre symbolique* de Mallet, Diderot a inséré, comme il l'avait annoncé dans le renvoi cité plus haut, A, *numismatique* ou *monétaire* de l'abbé Mallet, qui inaugure la rubrique des villes où l'on bat monnaie et leur marque sur les pièces d'argent. On se souvient que cette rubrique apparaît une première fois dans l'article « A, a & a » de Du Marsais, où Diderot mentionne la marque A de la ville de Paris. Or dans l'article A, *numismatique* ou *monétaire*, l'abbé Mallet précise : « Dans nos especes d'or & d'argent, cette lettre est la marque de la monnoie de Paris ; & le double AA celle de Metz » (I, 4a). Comme la *Cyclopaedia* ne peut être d'aucun secours dans ce domaine, Mallet a probablement puisé son information dans un *Almanach royal*, qui donne la liste de toutes les villes et leurs marques³⁹. À partir des articles suivants, Diderot supprime la rubrique ; le nom des villes et leur marque sont intégrés dans les articles de grammaire. On lit ainsi dans l'article C, c, (*Gram.*) que « le C sur les monnoies est la marque de la ville de Saint-Lô en Normandie » (II, 474a). Or cela est faux : depuis 1693, le C désigne la ville de Caen ; la même année, Metz a échangé sa lettre M couronnée pour un double A⁴⁰. L'erreur commise par Diderot provient par conséquent d'une source plus ancienne que celle utilisée par Mallet, probablement du *Traité des monnaies* de Jean Boizard paru en 1692⁴¹. Il faut conclure que l'un et l'autre se servaient de deux listes différentes, l'une attribuant encore la marque C à la ville de Saint-Lô, l'autre celle du AA à la ville de Metz. Quand Diderot a retiré la rubrique à Mallet pour l'intégrer dans les articles de

³⁸ *Le Grand dictionnaire historique*, t. III, p. 5.

³⁹ Mallet a également pu trouver la liste des villes et leurs marques dans l'article *Monnaie* du *Dictionnaire universel*, t. IV, col. 965.

⁴⁰ Voir Albert Barre, « Les monnaies françaises en 1865 », *Annuaire de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, Première année 1866, p. 206 et 208, et Christian Charlet, « Les doubles lettres et les lettres d'atelier changeantes sur les monnaies du règne de Louis XIV », *iNumis*, 43, 9 octobre 2018, p. 6-8.

⁴¹ J. Boizard, *Traité des monnaies*, p. 91. On sait que Diderot a emprunté l'ouvrage de Boizard à la bibliothèque du roi le 26 août 1748. Voir Jaques Proust, « L'initiation artistique de Diderot », *Gazette des beaux-arts*, 55, 1960, p. 232.

grammaire, il a passé sa liste périmée à Du Marsais – à moins qu’il soit lui-même intervenu dans les articles du grammairien, ce qui n’est pas à exclure.

L’abbé Mallet a également assuré, quoique de manière intermittente, la rubrique relative au domaine du commerce. Dans la lettre A, son article ne comporte ni désignant ni références bibliographiques. À partir de C, le domaine est désigné par *dans le Commerce, commerce* ou (*Comm.*) ; l’article contient souvent une référence au *Dictionnaire de commerce* de Savary et parfois au Chambers. Notons que l’article P, *dans le Commerce* est anonyme ; l’éditeur a probablement oublié de l’attribuer à Mallet, car R, *commerce* porte de nouveau sa signature. À partir de S, (*Comm.*), les articles sont anonymes ; peut-être Mallet n’a-t-il pas eu le temps de les rédiger avant sa mort intervenue en 1755, et il serait téméraire de les lui attribuer.

Le dernier domaine qui nous intéresse est consacré à l’« écriture » ou art d’écrire, c’est-à-dire aux différents genres d’écriture (ronde, coulée, bâtarde) en usage en France au XVIIIe siècle⁴². Citons seulement le début et la fin de l’article *A, *caractere alphabétique*, sur le modèle duquel tous les autres articles sont construits :

L’a dans l’écriture ronde est un composé de trois demi-cercles, ou d’un o rond & d’un demi o, observant les déliés & les pleins. Pour fixer le lieu des déliés & des pleins, imaginez un rhombe sur un de ces côtés ; la base & le côté supérieur, & le parallèle à la base, marqueront le lieu des déliés ; & les deux autres côtés marqueront le lieu des pleins. *V. Rhombe. [...] V. sur ces lettres nos Planches, & sur les autres sortes d’écritures*, les Préceptes de MM. Rosallet & Durel (I, 5b)⁴³.

Dans B, l’article est anonyme. Il s’intitule B, *en Écriture* et se compose de deux courts paragraphes. L’article est absent de la lettre C. Dans D, il figure exceptionnellement avant l’article de grammaire. Intitulée *D, (*Écriture.*) et pourvu de l’astérisque de Diderot, il se réduit désormais à un seul paragraphe. Dans les lettres E et F, l’article est anonyme. Dans G, H et I, il porte de nouveau l’astérisque de l’éditeur, qui disparaît, comme on sait, à partir du tome IX. Mis à part dans la lettre G, l’article se termine invariablement par une formule du genre « *Voyez nos Planches d’Écriture* », « *Voyez le volume des Planches à la table de l’Écriture, Pl. I des alphabets* » ou « *Voyez le vol. des Pl. de l’Écriture, & leur explic.* ». À partir de K, la vedette habituelle du type *G, (*Écriture.*) change : désormais le désignant est précédé de trois lettres (en principe), la majuscule, la petite capitale et la minuscule, comme par exemple : O, O, o,

⁴² Les articles appartenant à ce domaine sont à mettre en relation avec l’article **Écriture*, (*Art méch.*) de Diderot paru au tome V.

⁴³ Les deux noms ne sont répertoriés nulle part. Diderot a peut-être en tête les *Nouveaux principes de l’art d’écrire* (1731) d’Honoré-Sébastien Royllet et la *Pratique universelle des sciences les plus nécessaires dans le commerce et à la vie civile* (1735), de Nicolas Duval.

(*Écriture.*). Étant donné que tous les articles sont composés invariablement sur le même schéma, il n’y a pas de raison de ne pas les attribuer à Diderot qui, de toute façon, en a signé cinq sur huit dans les tomes I à VIII.

L’inventoriage que nous venons d’effectuer nous a permis de reconstituer les opérations de confection qui sous-tendent le premier article de l’*Encyclopédie*. À l’origine se trouve l’article A du dictionnaire de Chambers qui a servi de canevas de départ. Comme celui-ci se présente sans divisions internes, Diderot l’a dépecé en plusieurs articles séparés dont il a ensuite confié la rédaction à Du Marsais et à l’abbé Mallet : A, a & a, A lettre numérale, signe d’absolution, dans le calendrier Julien, etc. auxquels il a lui-même ajouté A lettre symbolique et A. D. épistolaire d’après le dictionnaire de Moréri, *A cognitionibus et *A curâ amicorum d’après Montfaucon⁴⁴, et enfin *A, signe des passions. Comme la matière s’y invitait, Du Marsais a divisé son article en « A, lettre » et « A, mot ». Pour des raisons indéterminées, Diderot a ensuite essayé d’« améliorer » la contribution fort savante du grammairien avec des emprunts à la *Cyclopaedia* de Chambers ainsi qu’au *Dictionnaire de Trévoux*. On sait que ces « plagiat » furent durement reprochés aux éditeurs : dans trois livraisons successives des *Mémoires de Trévoux*, le père Berthier mena campagne contre les emprunts multiples dont l’*Encyclopédie* s’était rendue coupable, en particulier au *Dictionnaire de Trévoux*⁴⁵. Dans ce contexte, il n’est pas impossible que la référence faussement pointilleuse au dictionnaire des jésuites dans l’article D, (*Gramm. &c.*) soit un ajout malicieux de Diderot : « Le dictionnaire de Trévoux observe que ces deux lettres N. D. signifient Notre-Dame ».

Première entrée du nouveau Dictionnaire encyclopédique, l’article A se devait d’être irréprochable. Or ce n’est pas le cas. En l’examinant de près, il se présente comme un patchwork composé d’un grand article de grammaire maladroitement « enrichi » par Diderot ainsi que de petits articles tirés majoritairement des dictionnaires de Chambers et de Trévoux, provoquant quelques flottements et redondances. Force est de constater que dans les articles suivants, les éditeurs de l’*Encyclopédie* n’ont observé aucune systématisme ni dans les vedettes ni dans les désignants. À partir de l’article B, la rubrique appelée « numismatique ou monétaire » dans A est intégrée dans l’article de grammaire ; ne subsistent plus que les rubriques « lettre numérale », « lapidaire » (les deux sans désignant) et « écriture ». À partir de C, la première est à son tour intégrée dans l’article de grammaire, ne laissant subsister, parmi les rubriques traitées

⁴⁴ B. de Montfaucon, *Supplément à L’Antiquité expliquée*, t. V, p. 78-81 et 92.

⁴⁵ Voir Christian Albertan, « Les jésuites et le *Dictionnaire de Trévoux* », *Sciences, musiques, Lumières. Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, éd. Ulla Kölving et Irène Passeron, Ferney-Voltaire, Centre international d’étude du XVIIIe siècle, 2002, p. 501.

par l'abbé Mallet dans la lettre A, que celle sur le commerce. De nombreuses lettres ne comportent plus que deux ou trois articles, comme F, (*Gramm.*), F, (*Écriture.*) et F, (*Comm.*) ou Q, (*Gram.*) et Q Q q, (*Écriture.*). Et que dire des vedettes elles-mêmes, où règne le plus grand disparate ? Quelle cohérence entre *A, *caractere alphabétique*, *H, (*Écriture.*) et P P p, (*Écriture.*), entre F, (*Comm.*), L. dans le *Commerce* et R, *commerce* ? On se rappelle que Diderot aurait souhaité, pour faire l'*Encyclopédie*, « posséder toute sa copie »⁴⁶. Sans visibilité sur l'ensemble, Diderot a constamment travaillé dans le court terme, obligé d'improviser d'un volume à l'autre ; rien d'étonnant que les négligences ne soient pas rares. Notre enquête sur l'article A de l'*Encyclopédie* a d'abord eu pour résultat de réparer quelques oublis dans les autres volumes : nous pouvons désormais avec un grand degré de certitude attribuer les articles relevant du domaine « écriture » à Diderot, deux articles à l'abbé Mallet et, sur le site de l'*ENCCRE*, tout le début de l'article de grammaire à Du Marsais. Le démêlage de l'amalgame textuel de l'article de Du Marsais nous a ensuite permis de mesurer un peu mieux la nature et l'étendue des interventions de Diderot dans les contributions de ses collaborateurs.

Bibliographie

Arnauld, Antoine et Lancelot, Claude, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Pierre Le Petit, 1679 [1660].

Boizard, Jean, *Traité des monnaies, de leurs circonstances et dépendances*, Paris, Jacques Le Febvre, 1711 [1692].

Chambers, Ephraim, *Cyclopaedia or an universal dictionary of arts and sciences [...]. The fifth edition*, London, Midwinter [etc.], 1741 et 1743 [1728], 2 vol.

Cicero, *Orationes quaedam selectae, cum interpretatione et notis quas in usum Serenissimi Delphini*. Edidit P. Carolus Meroüille, Londini, J. Knapton, 1722.

Covarrubias y Orozco, Sebastián de, *Tesoro de la lengua castellana o española*, Madrid, Luis Sanchez, 1611.

Danet, Piere, *Dictionarium antiquitatum romanarum et graecarum*, Paris, Claude Thiboust, 1698.

Dictionnaire universel français et latin [...]. Nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Paris, Vve Delaune [etc.], 1743 [1704], 6 vol.

Du Marsais, César Chesneau, *Œuvres*, Paris, Pougin, 1797, An V, 7 vol.

⁴⁶ Article *Encyclopédie, Enc.*, V, 644ra.

Jobert, Louis, *La Science des médailles antiques et modernes pour l'instruction des personnes qui s'appliquent à les connaître*, Amsterdam, Aux dépens de la compagnie, 1739.

Lancelot, Claude, *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue grecque*, Paris, Denys Thierry, 1682 [1655].

Martinius, Mathias, *Lexicon philologicum [...]*, Amsterdam, Jean Louis de Lorme, 1701, 2 vol.

Masclef, Francois, *Grammatica hebraïca a punctis aliisque inventis Massorethicis libera*, Paris, Jacques Collombat, 1716.

Ménage, Gilles, *Poëmata*, Quarta editio auctior et emendatior, Amsterdam, Elzévir, 1663.

Montfaucon, Bernard de, *Supplément à L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Tome cinquième : Les funérailles*, Paris, Delaune [etc.], 1724.

Moréri, Louis, *Le Grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux d'histoire sacrée et profane [...]. Dix-neuvième et dernière édition*, Paris et Venise, François Pitteri, 1743, 16 vol.

Olivet, Pierre-Joseph d', *Traité de la prosodie française*, Paris, Gandouin, 1736.

Richelet, Pierre, *Dictionnaire de la langue françoise, ancienne et moderne*, Paris, Aux dépens de la Compagnie, 1740, 3 vol.

Robertson, William, *Thesaurus graecae linguae in epitomen, sive compendium redactus et alphabetice, secundum Constantini methodum, et Schrevelii, reseratus, concinnatus et ordonnatus, studio et industria, Guielmi Robertson, Cantabrigiae, Johannes Hayes, 1676.*

Savary Des Brûlons, Jacques, *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle et des arts et metiers [...]*, Genève, Cramer et Philibert, 1742 [1723], 3 vol.

Vatry, René, « Dissertation sur la récitation des tragédies anciennes », *l'Histoire de l'Académie royale des inscriptions et des belles-lettres. Tome huitième*, Paris, Imprimerie royale, 1733, p. 211-224.

Gerhardt Stenger
Nantes Université